

Compte rendu de l'Assemblée Générale de L'ASAT du 30.03.2021

Début à 14h

Présence :

Katrin Hodel, présidente

Nathalie Christinet, déléguée aux membres de l'ASAT (entrée)

Madeleine Laugeri, déléguée aux membres de l'ASAT (sortie)

Sylvie Corthesy, Présidente de l'ASATSR (entrée)

Valérie Cionca, Présidente de l'ASATSR (sortie)

August Keller, Délégué aux membres DSGTA

Mike Kercher, agent financier DSGTA

Martin Bolliger, Président DSGTA

En vue des mesures sanitaires la réunion a eu lieu par Zoom.

Martin Bollinger rédigera le PV et Sylvie Corthesy le traduira en français.

Il n'y a pas de traducteur officiel. Il est cependant convenu que chacun parlera dans sa langue et chacun est libre de demander une traduction si nécessaire.

1. Katrin Hodel nous accueille et nous constatons que le système de communication fonctionne bien. Nous sommes plus que prévu car les personnes quittant leurs fonctions sont présentes pour passer le relais aux nouveaux membres. Il y a Valérie Cionca qui transmet la présidence de l'ASAT-SR à Sylvie Corthesy et Madeleine Laugeri comme ancienne déléguée aux membres pour moi-même.
2. Katrin nous a présenté son rapport annuel de présidence par écrit et nous la remercions.
3. Les délégués régionaux présentent les comptes rendus des assemblées générale et font un bilan positif.
4. Un compte rendu de la journée Vision nous est présenté. Le bilan en est très positif : Il en ressort 2 points principaux.
 - La nécessité de mieux faire connaître l'AT et de lui donner une plus grande visibilité.
 - Une plus grande reconnaissance et une accréditation dans l'enseignement de l'AT dans le paysage éducatif suisse.

2 groupes de travail ont été proposés et sont en cours de planification. Nous aurons plus d'informations en 2022 à ce sujet.

5. Nous passons à la vérification des comptes 2020. Les comptes sont validés et la trésorière est remerciée. Le rapport de l'audit externe nous a été transmis en aval et est également validé.
6. Le budget 2021 nous a également été transmis. Nous discutons quelques points pour adapter la répartition des coûts. Et nous le validons à l'unanimité.

7. Nous clôturons L'AG par les remerciements aux différentes personnes qui quittent leur fonction et relevons que pour fluidifier son déroulement il est nécessaire d'avoir une traductrice, tout le monde ne maîtrisant pas les 2 langues.

Fin de la séance à 15h30

Nathalie Christinet
Déléguée aux membres de L'ASAT-SR